

# Mise en conformité RGPD : Ça veut dire quoi ?

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer

x

x

x

x

x

x

x

**Mise en conformité RGPD :  
Ça veut dire quoi ?**

**Mettre un établissement en conformité avec le RGPD n'est pas qu'un objectif à la mode dont on parle dans les dîners mondains. C'est aussi une démarche utile pour ses clients, son entourage professionnel et personnel, utile pour sa société, utile pour LA société !**

Imaginez qu'un jour des inconnus puissent connaître les problèmes médicaux que vous avez eu par le passé et ceux qui hantent votre vie actuellement ?

Imaginez qu'un jour, pour la nième, fois vous deviez bloquer votre actuelle carte bancaire et en commander une autre car votre compte bancaire s'est à nouveau fait pirater ?

Imaginez qu'un jour vous soyez obligé(e) de changer d'adresse e-mail privée car vous recevez chaque jour des centaines de spams (emails non désirés) ?

Imaginez qu'un jour vous découvriez que vos identifiants et mots de passe se retrouvent en clair sur Internet ?

Imaginez qu'un jour vous receviez sans cesse des sollicitations publicitaires sur le téléphone perso dont seuls vos amis et quelques professionnels essentiels ont le numéro ?

Imaginez qu'un jour on puisse découvrir au grand jour vos listes de courses, vos déplacements, vos choix politiques, votre religion, vos empreintes digitales, la liste de vos éventuelles condamnations...

Face à l'explosion du nombre de cas de piratages informatiques ces dernières années, les cas de vols de données devraient eux aussi considérablement augmenter.

#### **VOUS TROUVERIEZ ÇA NORMAL ?**

Si vous avez répondu OUI, c'est que certainement vous n'avez pas vécu ces situations.

Si vous avez répondu NON, **vous comprenez alors l'intérêt d'obliger les professionnels à protéger vos données personnelles.**

#### **14 MILLIONS DE FRANÇAIS VICTIMES DE HACKERS EN 2016**

#### **57% DES ENTREPRISES VICTIMES D'UNE CYBERATTAQUE EN 2016**

SEULEMENT 102629 DOSSIERS DE MISE EN CONFORMITÉ AVEC LA CNIL REÇUS EN 2016 (sur 4,4 millions d'entreprises)  
Vous commencez à comprendre l'intérêt d'obliger les professionnels à protéger les données qu'ils détiennent ?

Depuis 1978 une loi, la Loi Informatique et Libertés, oblige tout professionnel, association et administration qui détient des données personnelles (données appartenant à des personnes permettant de les identifier à l'échelle de la population nationale). Presque 40 ans plus tard, le résultat est catastrophique. Seulement, ces 2 dernières années, les millions de victimes de la cybercriminalité s'enchaînent à un rythme effréné sans que tous ces « fraudeurs » de la données personnelles, responsables de toute la nourriture numérique que l'on peut donner aux pirates informatique ne soient inquiétés.

C'est pour remettre tous ces organismes sur le droit chemin que les membres de la communauté Européenne ont souhaité s'unir pour établir un règlement qui entrera en vigueur le 25 mai 2018. Ces règles Européennes consisteront à définir le cadre juridique selon lesquelles tous les organismes concernés seront tenus de protéger les toutes les données que nous leur avons communiquées en toute confiance.

**A quoi ça sert de restreindre l'accès aux informations et aux photos du compte de votre réseau social préféré si par ailleurs, tous les dépositaires de vos données personnelles n'appliquent pas les mêmes précautions que vous !**

#### **CHERS PROFESSIONNELS**

Le Règlement Général sur la Protection de Données (RGPD) entre en application le 25 mai 2018 et les entreprises ne s'y sont pas préparées. Or, elles sont toutes concernées, de l'indépendant aux plus grosses entreprises, et risqueront, en cas de manquement, des sanctions pouvant aller jusqu'à 4% de leur chiffre d'affaires et des conséquences sur leur réputation. Un point indispensable sur cette mise en conformité obligatoire.

Au delà des amendes pouvant attendre plusieurs millions d'euros, c'est maintenant la réputation des entreprises qui est en jeu. Quelle valeur lui donnez vous ? Serez-vous prêt à la perdre pour ne pas avoir fais les démarches dans les temps ?

#### **Les étapes d'une mise en conformité :**

1. Établir une cartographie de l'ensemble des traitements de données de l'entreprise ou de l'entité publique ;
2. Vérifier les spécificités et dispenses propres à l'activité ou au statut de l'établissement ;
3. Analyser chaque traitement de données en profondeur pour vérifier sa conformité avec le règlement ;
4. Tenir un registre dans lequel seront référencés les différents traitements des données à caractère personnel conformes et à modifier ;
5. Tenir compte de l'évolution de l'entreprise et s'assurer que la conformité est maintenue.

Accompagnant depuis 2012 de nombreux établissements, Denis JACOPINI, Expert informatique diplômé en cybercriminalité, certifié en gestion des risques sur les systèmes d'information (ISO 27005) et formé par la CNIL depuis 2011 sur une trentaine de thèmes, est en mesure de vous accompagner dans votre démarche de mise en conformité RGPD.



---

**Besoin d'un expert pour vous mettre en conformité avec le RGPD ?**

**Contactez-nous**

---

Accompagné de son équipe d'auditeurs et de formateurs, notre Expert, Denis JACOPINI est spécialisé en cybercriminalité et en protection des Données à Caractère Personnel, formateur depuis 1998 et consultant depuis 1996. Avec bientôt une **expérience d'une dizaine d'années** dans la mise en conformité avec la réglementation relative à la Protection des Données à Caractère Personnel, de formation d'abord technique,

Correspondant CNIL en 2012 (CIL : Correspondant Informatique et Libertés) puis en 2018 Délégué à la Protection des Données, en tant que praticien de la mise en conformité et formateur, il lui est ainsi aisé d'accompagner les organismes dans leur démarche de **mise en conformité avec le RGPD**.

« *Mon objectif, vous assurer une démarche de mise en conformité validée par la CNIL.* ».

Nous vous aidons à vous mettre en conformité avec le RGPD de 2 manières :



### **Quelques articles sélectionnés par nos Experts :**

Comment se mettre en conformité avec le RGPD

Accompagnement à la mise en conformité avec le RGPD de votre établissement

Formation RGPD : L'essentiel sur le règlement Européen pour la Protection des Données Personnelles

Comment devenir DPO Délégué à la Protection des Données

Des guides gratuits pour vous aider à vous mettre en conformité avec le RGPD et la CNIL

Mise en conformité RGPD : Mode d'emploi

Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016

DIRECTIVE (UE) 2016/680 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 27 avril 2016

Comprendre le Règlement Européen sur les données personnelles en 6 étapes

Notre sélection d'articles sur le RGPD (Règlement Européen sur la Protection des données Personnelles) et les DPO (Délégués à la Protection des Données)

---

---

Réagissez à cet article

---

Article de Denis JACOPINI